

REUNION DU 4 AVRIL 2017

Date de convocation et d'affichage : 29/03/17

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 8 Votants : 11

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril à 20h 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

Présents : Gallet Claude, Réau Martine, Fauconnier Gérard, Boulanger Marcel, Bouclet Thierry, Texier Victor, Drouillat Michèle, Dolléans Aurore.

Excusés : Beauchamp Cédric (pouvoir à Michèle Drouillat), Jean-Charles Myriam (pouvoir à Gérard Fauconnier), Rousset Émilie (pouvoir à Martine Réau).

Monsieur Victor TEXIER a été élu secrétaire.

Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 28 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

Approbation des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2015 :

Commune :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2016, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 121 743.53 € et un déficit d'investissement de 45 718.25€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter les résultats comme suit sur l'exercice 2017 :

- 76 025.28€ en recettes de fonctionnement à l'article 002,
- 45 718.25€ en dépenses d'investissement à l'article 001,
- 45 718.25€ en recettes d'investissement au 1068.

Eau :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2016, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 5 287.46 € et un excédent d'investissement de 20 559.73 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter comme suit les résultats sur l'exercice 2017 :

- 5 287.46 € en recettes de fonctionnement à l'article 002,
- 20 559.73 € en recettes d'investissement à l'article 001.

CCAS :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2016, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 180.90 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter comme suit les résultats sur l'exercice 2017 :

- 1 180.90 € en recettes de fonctionnement à l'article 002.

Vote des Budgets 2017 :

Commune :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement pour 326 144.28 € et en Dépenses et en Recettes d'Investissement pour 312 410.25€.

Eau :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement pour 38 487.46€ et en Dépenses et en Recette d'Investissement pour 23 869.22€.

CCAS :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement pour 2 180.90€.

Vote des 3 taxes

Libellés	Bases 2017	Taux Votés	Produit attendu
TH	251 700	8.91	22 426
TFB	245 500	11.00	27 005
TBNB	90 600	26.46	23 973
		TOTAL	73 404

Revalorisation du Régime Indemnitaire

Monsieur le Maire propose de revaloriser le Régime Indemnitaire pour les employés communaux, suite à la modification du point et de la revalorisation des traitements.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Questions Diverses

Élections Présidentielles :

HORAIRES	Dimanches 23 avril 2017		
8h00 – 10h45	Claude Gallet	Michèle Drouillat	Gérard Fauconnier
10h45 – 13h30	Martine Réau	Aurore Dolléans	Cédric Beauchamp
13h30 – 16h15	Émilie Roussel		
16h15 – 19h00	Marcel Boulanger	Martine Réau	Myriam Jean-Charles

HORAIRES	Dimanches 7 mai 2017		
8h00 – 10h45	Claude Gallet	Thierry Bouclet	Michèle Drouillat
10h45 – 13h30	Martine Réau	Aurore Dolléans	Victor Texier
13h30 – 16h15	Émilie Roussel	Myriam Jean-Charles	
16h15 – 19h00	Marcel Boulanger	Martine Réau	Gérard Fauconnier

Intercommunalité :

Monsieur le Maire informe qu'aucune date précise, n'a été arrêtée par la Préfète, pour l'intégration de la commune à Chartres Métropole.

Monsieur le Maire informe qu'une réunion a eu lieu le 14 mars, avec le Conseil Départemental, concernant l'aménagement de la 154, afin d'étudier les mesures de sécurité à prendre, pour réduire les vitesses excessives dans la commune.

Suite à l'achat d'une nouvelle tondeuse, Monsieur le Maire propose de faire reprendre l'ancienne au garage Isambert de Voves, au prix de 350€. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose que la commune ait un site internet, suite à la réunion avec la société CAPTUSITE. Le Conseil Municipal est favorable à la création d'un site et propose que les personnes qui géreront cet outil, soient formées. Monsieur Marcel Boulanger demande que les volontaires se fassent connaître, afin qu'il y est plusieurs responsables : Marcel Boulanger, Aurore Dolléans, la secrétaire de mairie, une personne pour la bibliothèque, une personne de l'Amicale,

Monsieur Gérard Fauconnier informe avoir reçu deux devis concernant la réfection de plusieurs gouttières sur la commune :

- Ets Le Clainche : 4 283.40€ HT
- Sarl FGC : 2 426.52€ HT

L'entreprise FGC est retenue.

Monsieur Gérard Fauconnier informe avoir reçu le devis de la société Egelec, pour l'ajout de prises dans le secrétariat, l'électrification du local à côté de la Mairie et la pose de prises extérieures sur la mairie, pour les décorations de Noël, d'un montant de 751.06€ HT.

Madame Aurore Dolléans rappelle que certains habitants du lotissement, se permettent de faire du bruit (couper du bois, jardinage avec outils bruyants, ...) le dimanche, malgré le document de rappel distribué par la mairie.

Madame Aurore Dolléans rappelle également que les automobilistes du lotissement se garent toujours dans la rue et jamais dans leur propriété, ce qui gêne le stationnement des visiteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h15 et ont signé les membres présents.